Un congrès des représentants des églises usurpées a eu lieu à la Laure des Grottes de Kiev

Un congrès des représentants des églises usurpées a eu lieu le 22 février 2021, à la Laure de la Dormition des Grottes de Kiev. 338 ecclésiastiques et laïcs de l'Église orthodoxe ukrainienne y ont participé, venant des quatorze régions de l'Ukraine ayant le plus souffert des exactions des partisans de « l'église orthodoxe d'Ukraine ».

Le congrès a commencé par un office d'intercession à l'intention de ceux qui ont fait l'objet de persécutions de la part des schismatiques.

A la bénédiction du béatissime métropolite Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine, le métropolite Antoine de Borispol et de Brovary, chancelier de l'Église orthodoxe ukrainienne, a présidé la séance, transmettant à l'assistance la bénédiction de Sa Béatitude, dont il a lu le message. « Je souhaite que ces paroles de saint Jean Chrysostome soient notre guide pour l'avenir : « L'Église, ce ne sont pas des

murs et un toit, mais la foi et la vie. Ne t'éloigne pas d'elle car il n'est rien de plus fort que l'Église. L'Église est ton espérance, l'Église est ton refuge ». Que le Seigneur très-miséricordieux bénisse l'assemblée d'aujourd'hui et nous aide à travailler fructueusement pour la gloire de notre Église orthodoxe ukrainienne et pour le bien du peuple ukrainien » écrit le métropolite Onuphre.

Le primat de l'Église orthodoxe ukrainienne soulignait : « Aujourd'hui, de nombreuses puissances nous poussent à compromettre notre conscience, à reconnaître ce qui n'a d'autre rapport avec la vraie foi que les mots. Mais Dieu peut-il être là où les canons sont violés, où le schisme est soutenu ? Les sacrements peuvent-ils être célébrés validement dans des églises dont on s'est emparé de force, au prix du sang, du désespoir, de l'affliction d'autres hommes ? La grâce de Dieu peut-elle demeurer là où règnent le mensonge, la violence et l'agressivité envers ses proches ? Répondre franchement à ces questions permet de remettre les choses à leur place, d'expliquer pourquoi les croyants restent fidèles au Seigneur et à Sa Sainte Église malgré les annonces provocatrices de nouvelles « vagues » de prétendus transferts. »

Ensuite, le métropolite Antoine de Borispol et de Brovary s'est adressé aux ecclésiastiques et aux croyants, les assurant de son soutien. Il a expliqué comment l'Église travaillait à la défense des droits et des libertés religieuses.

L'archiprêtre Alexandre Bakhov, président du Département juridique de l'Église orthodoxe ukrainienne, a fait le point sur les violations des droits et sur la défense des fidèles de l'Église canonique.

Ensuite, les représentants des diocèses ont partagé différents épisodes de la vie de leurs paroisses. La réunion était animée par l'archiprêtre Nikolaï Daniliévitch, vice-président du Département des relations ecclésiastiques extérieures de l'EOU.

Les fidèles de la paroisse Saint-Michel de Zadoubrovka, en Bucovine, ont été les premiers à intervenir.

Une fidèle de l'Église canonique, venue du village de Ptitchia, en région de Rovno, a constaté que depuis six ans que les attaques contre leur église se poursuivent, aucun paroissien n'a quitté la communauté religieuse pour rejoindre les schismatiques.

L'archiprêtre Serge Gladoun, reteur de l'église Saint-Georges d'Ekaterinovka, région de Ternopol, a rapporté qu'après le raid contre leur église, la foi des fidèles était devenue plus forte et la communauté paroissiale plus nombreuse.

Le prêtre Alexandre Gladij, recteur de la paroisse de l'Ascension d'Olenovka, diocèse de Néjine, a partagé les inquiétudes qu'avaient causé les raids des représentants de la nouvelle structure

schismatique contre leur église. Il a aussi parlé de la nouvelle église, bâtie par les paroissiens de leur propre mouvement.

Après ces exposés, les participants au congrès ont rédigé un message au président ukrainien V. Zelenski, au premier ministre D. Chmygal, au speaker de la Rada suprême D. Razoumkov, et aux députés de cet organe législatif.

A la fin de la réunion, les fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne ont enregistré un message vidéo, adressé au président de l'Ukraine et à d'autres représentants du pouvoir civil, leur demandant de défendre leurs droits. Ils ont aussi demandé l'aide des Églises orthodoxes locales.

***

Suivant les renseignements du Département juridique de l'Église orthodoxe ukrainienne, on compte environ 500 cas d'usurpation ou de réenregistrement illégal des communautés paroissiales de l'EOU. « Nous avons engagé près de 400 actions en justice pour défendre nos droits ; 250 procédures pénales sont en cours au sujet d'agissements illégaux, comme des tentatives d'usurpations d'églises ou le réenregistrement illégal des paroisses de l'Église orthodoxe ukrainienne » a raconté l'archiprêtre Alexandre Bakhov.

Source: https://mospat.ru/fr/news/61448/